

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eybens (France), le 8 février 2024

# Point stratégique

- Succès commerciaux et accélération à l'international dans un contexte de forte croissance de la demande mondiale de biométhane
- Confirmation des objectifs 2026 et ambition de rentabilité au cours de l'exercice 2025

### Priorités stratégiques pour la période 2024-2026 :

- Accélérer le développement du Groupe en Europe et en Amérique du Nord
- Initier de façon sélective le déploiement dans d'autres géographies à fort potentiel
- Accroître les capacités de production industrielle d'unités WAGABOX®
- Maintenir le haut niveau d'excellence opérationnelle et de rentabilité du parc en exploitation
- Accélérer le rythme d'assemblage et d'installation des unités WAGABOX® contractualisées
- Renforcer l'avance technologique du Groupe

### Perspectives financières pour la période 2024-2026 :

- S'appuyant sur un pipeline significatif et sur près de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel récurrent contractualisé<sup>1</sup>, Waga Energy confirme ses objectifs 2026 :
  - Chiffre d'affaires de ~200 millions d'euros
  - Capacité installée de ~4 TWh/an<sup>2</sup>
  - Chiffre d'affaires annuel récurrent contractualisé supérieur à 400 millions d'euros
  - Capacité installée permettant d'éviter l'émission de 660 000 tonnes d'eqCO<sub>2</sub> par an
- Plan d'investissement renforcé pour accompagner l'accélération de l'expansion internationale
- Atteinte du seuil de rentabilité Groupe (EBITDA) au cours de l'exercice 2025 tout en préservant la forte dynamique de croissance.

---

<sup>1</sup> Le chiffre d'affaires annuel récurrent contractualisé correspond aux revenus anticipés par la société sur une période de 10 à 20 ans dans le cadre de contrats à long terme, soit pour la vente de biométhane, soit pour des services d'épuration. Il ne constitue pas une prévision et est destiné à représenter, à date, le potentiel de la base installée d'unités WAGABOX® et de celles en cours de construction. Dans le cas d'un contrat de vente de biométhane, le revenu dépend du prix obtenu auprès d'un énergéticien et des volumes de vente anticipés par le Groupe sur la base de l'audit réalisé avant chaque projet.

<sup>2</sup> Dont 0,6 TWh/an correspondant à des unités non détenues en propre.

**Waga Energy (EPA : WAGA), spécialiste de la production de biométhane sur les sites de stockage de déchets, organise aujourd’hui une journée investisseurs à l’occasion de laquelle l’équipe dirigeante présentera les objectifs stratégiques du Groupe pour la période 2024-2026.**

Cet événement sera l’occasion de revenir sur les récentes avancées commerciales et opérationnelles du Groupe et de préciser les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs 2026 et accompagner la croissance future de Waga Energy.

**Mathieu Lefebvre, Guénaël Prince et Nicolas Paget**, co-fondateurs de Waga Energy, déclarent : *« Engagée depuis sa création dans la lutte contre le changement climatique, Waga Energy développe et met à disposition de ses partenaires des solutions industrielles innovantes dédiées à la valorisation du biogaz issu des sites de stockage de déchets. Ces sites représentent une source majeure d’émissions de méthane, un gaz à effet de serre dont la concentration dans l’atmosphère augmente très rapidement, responsable de 40 % du réchauffement de la planète<sup>3</sup>. Transformer ce gaz en biométhane est l’un des moyens les plus efficaces pour atténuer le réchauffement climatique à court terme tout en produisant une énergie renouvelable et locale, capable de substituer les énergies fossiles. Un peu plus de deux ans après notre introduction en bourse, des jalons importants ont été franchis : nous avons doublé le nombre d’unités WAGABOX<sup>®</sup> en exploitation et triplé le chiffre d’affaires annuel, tout en multipliant également par trois les revenus annuels récurrents contractualisés et les émissions de CO<sub>2</sub> évitées. Grâce à la confiance de nos partenaires, clients et actionnaires, le Groupe a su se structurer pour devenir un acteur majeur de la production de biométhane sur les sites de stockage des déchets. Désormais, Waga Energy accélère son développement au niveau international sur le plan industriel, commercial et opérationnel. L’ambition de l’ensemble des équipes pour 2026 est claire et définie : consolider la position du Groupe en France et accélérer sa croissance en Europe et en Amérique du Nord, où nous avons d’ores et déjà signé des contrats majeurs. Nous voulons être prêts à saisir de nouvelles opportunités de développement sur des territoires en forte demande de biométhane, tout en continuant à sécuriser nos capacités de déploiement des unités WAGABOX<sup>®</sup>, à assurer leur exploitation continue et à enrichir nos solutions technologiques. Forts d’un portefeuille de projets grandissant et d’un pipeline en croissance, nous sommes heureux de partager aujourd’hui, avec l’ensemble de nos actionnaires et parties prenantes, nos objectifs stratégiques. »*

**L’ambition 2026 caractérise la volonté du Groupe de renforcer sa présence au niveau mondial tout en contribuant à bâtir une économie circulaire, résiliente et durable dans les territoires. Elle s’appuiera sur plusieurs leviers stratégiques :**

- **Une présence forte et durable en Amérique du Nord**

Implanté au Canada depuis 2021, le Groupe étend désormais sa présence aux États-Unis, où 2 700 sites de stockage de déchets représentent une source majeure d’émissions de méthane et un potentiel de valorisation énergétique de plus de 100 TWh/an<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Rapport 2021 du GIEC

<sup>4</sup> Source : estimation société sur la base des données EPA (Environmental Protection Agency)

Plusieurs succès commerciaux ont été annoncés avec 7 projets signés :

- en 2022 avec le comté de Steuben (État de New York, États-Unis) ;
- en 2023 avec Casella Waste Systems (États-Unis) pour trois projets, avec le comté de Scott (Davenport, Iowa, États-Unis), le Comté de Chester (Narvon, Pennsylvanie, États-Unis), et avec l'entreprise Decatur Hills Landfill (Greensburg, Indiana, États-Unis).

Waga Energy est par ailleurs en négociations exclusives pour des projets additionnels représentant une capacité installée potentielle supérieure à 1 TWh/an.

Waga Energy poursuit également l'exécution de son plan au Canada où 2 des 4 projets signés ont été démarrés ces derniers mois :

- en mai 2023 avec Enercycle et Énergir (Saint-Étienne-des-Grés, Québec, Canada) ;
- en décembre 2023 avec Matrec-GFL, une division de GFL Environmental Inc (Chicoutimi, Québec, Canada).

- **Poursuite de l'expansion européenne, deuxième zone géographique prioritaire**

Parallèlement au renforcement de son portefeuille en France comptant 23 projets en exploitation ou en construction, Waga Energy poursuit son développement dans la péninsule ibérique, où le Groupe exploite déjà une unité de production, au Royaume-Uni et en Italie, qui constituent les autres marchés prioritaires en Europe.

- **Au-delà, implantation ciblée dans les pays où la demande est forte**

Au-delà de ses zones d'implantation actuelles, le Groupe étudie de nouveaux marchés où il existe une forte demande pour les solutions de valorisation du biogaz et où les conditions réglementaires et/ou économiques sont favorables. Des négociations sont notamment menées au Brésil et au Mexique, et certains projets sont d'ores et déjà en négociations exclusives. La ville de Sao Paulo concentre à elle seule 32 sites de stockage des déchets représentant un potentiel énergétique de 2 à 3 TWh/an.

- **Un renforcement des capacités de production d'unités WAGABOX®**

Waga Energy a développé une gamme d'unités qui peuvent être déployées sur la grande majorité des sites de stockage de déchets, grâce à une approche modulaire. Pour accompagner la dynamique commerciale, le Groupe a renforcé ses relations avec certains fournisseurs historiques tout en diversifiant l'ensemble de ses approvisionnements.

La rationalisation des procédures, le suivi qualité, l'anticipation des besoins en composants critiques, sont autant d'atouts favorisant l'efficacité opérationnelle, adossée à un contrôle des coûts permanent. Le Groupe entend ainsi doubler ses capacités de production pour être en mesure de démarrer 24 unités WAGABOX® par an d'ici 2026.

- **La poursuite de la constitution d'un parc de projets à très forte valeur**

Waga Energy possède un parc de projets qualifiés qui constituent un actif à forte valeur en raison de ses caractéristiques : partenaires opérateurs et clients de premier ordre, Taux de Rentabilité Interne (TRI) attractifs et sécurisés, unités WAGABOX® réutilisables à long terme et adossées à des contrats d'achat de biogaz (« *gas rights* ») de 10 à 25 ans et à des contrats de vente de biométhane (« *offtake* ») de 10 à 20 ans, réputés pour leur qualité et pouvant être financés avec un levier d'endettement élevé.

Les indicateurs suivants illustrent la forte valeur de ce portefeuille :

- Le chiffre d'affaires annuel récurrent contractualisé à fin 2023 s'élève à environ 100 millions d'euros ;
  - La capacité annuelle potentielle totale estimée des projets en phase 3 du pipeline<sup>5</sup> s'élève à environ 2,7 TWh/an ;
  - La capacité annuelle potentielle totale estimée des projets en phase 2 du pipeline<sup>6</sup> s'élève à environ 4,3 TWh/an ;
  - 11 des 14 unités en exploitation depuis plus de 12 mois affichent une marge d'EBITDA projet<sup>7</sup> comprise entre 30 et 65 % (contre une fourchette donnée lors de l'introduction en bourse de 30 % à 50 %) ;
  - le levier d'endettement moyen sur les projets dont le financement long-terme a été finalisé atteint environ 80 % ;
  - la durée moyenne résiduelle des contrats de vente de biométhane sur les unités en exploitation est de 12,2 ans<sup>8</sup> ;
  - la durée moyenne résiduelle des contrats d'achat de biogaz sur les unités en exploitation et en construction est de 17,2 ans<sup>9</sup>.
- **Une démarche d'innovation continue pour garder un temps d'avance technologique**  
Parallèlement à la sécurisation des approvisionnements et des flux logistiques à l'international, le Groupe poursuit une politique active de R&D. Il s'agit d'une part de faire évoluer la gamme d'unités WAGABOX® par des optimisations et l'intégration de nouvelles technologies innovantes, et d'autre part de préparer les futures unités aux spécificités des nouveaux marchés ciblés par le Groupe. La valorisation du CO<sub>2</sub>, la purification et la liquéfaction du biométhane sont quelques-uns des sujets qui animent actuellement les équipes dédiées. Fort de ses nombreux talents, le Groupe entend rester à la pointe de l'innovation au bénéfice de ses clients, tout en réduisant l'empreinte environnementale de ses installations.
  - **Un accompagnement global des salariés, des recrutements de proximité**  
Compte tenu de l'ambition mondiale du Groupe et de sa forte croissance, Waga Energy a dès l'origine défini une politique de Ressources Humaines s'appuyant sur quatre piliers :
    - une présence locale garantissant la proximité des clients et la bonne compréhension des spécificités locales ;
    - une organisation mondiale permettant de partager les meilleures pratiques et de diffuser l'ADN du Groupe ;
    - un très haut niveau de spécialisation et d'expertise des salariés ;
    - la fidélisation des équipes.

---

<sup>5</sup> La phase 3 correspond aux projets en négociation contractuelle

<sup>6</sup> La phase 2 correspond aux projets pour lesquels une offre a été soumise

<sup>7</sup> L'EBITDA (« Earning Before Interests, Taxes, Depreciation & Amortization ») Projet est un indicateur de mesure de la performance opérationnelle (donnée non audité), défini comme le résultat opérationnel courant retraité des dotations sur les immobilisations incorporelles, corporelles et sur les provisions ainsi que des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions, calculé par projet. Contrairement à l'EBITDA, l'EBITDA Projet ne prend pas en compte certaines charges fixes (loyers hors contrats dans le champ de la norme IFRS 16, coûts liés aux fonctions administratif et finance, etc..) et frais généraux courants. La marge d'EBITDA Projet est calculée en divisant l'EBITDA Projet par le chiffre d'affaires d'un projet spécifique.

<sup>8</sup> Sur la base des projets en cours, pondérés par le volume de production.

<sup>9</sup> Correspondant à la durée résiduelle des contrats d'achat de biogaz ou de services de valorisation pour les projets signés (en exploitation et en construction), pondérée par le volume de production attendu, à l'exclusion des projets en cours de vente d'équipement.

S'appuyant sur sa forte attractivité permettant de recruter les talents nécessaires à sa croissance, Waga Energy s'est organisée pour transmettre ses savoir-faire aux nouveaux collaborateurs.

- **Un pilotage actif de la Responsabilité Sociale et Environnementale de Waga Energy**  
La culture d'entreprise de Waga Energy se nourrit de principes de responsabilité forts, s'inspirant des meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. En 2023, le Groupe a publié un Rapport de Développement Durable, s'est doté d'un comité RSE en lien direct avec le Comité Exécutif, et a réalisé son premier bilan carbone (scopes 1 & 2). L'agence de notation Ethifinance lui a attribué en janvier 2024 la note de 81/100, correspondant à un niveau de performance extra financière « avancé », en hausse de 16 points par rapport à 2023 et devançant de 31 points la moyenne des entreprises de son secteur<sup>10</sup>.

**L'ambition 2026 de Waga Energy intègre à la fois des objectifs financiers et des objectifs d'activité qui contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique et à la transition énergétique. En voici les termes :**

- **Confirmation des objectifs 2026**  
Conformément aux objectifs communiqués lors de l'introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris en octobre 2021, le Groupe réaffirme sa confiance dans sa capacité à atteindre un chiffre d'affaires de ~200 millions d'euros, une capacité installée de ~4 TWh/an<sup>11</sup>, et vise désormais un chiffre d'affaires annuel récurrent contractualisé supérieur à 400 millions d'euros à fin 2026. L'atteinte de l'objectif de capacité installée permettra d'éviter l'émission dans l'atmosphère de 660 000 tonnes eqCO<sub>2</sub> chaque année.
- **Actualisation du plan d'investissement**  
Pour atteindre ses objectifs à horizon 2026, Waga Energy envisage d'investir sur la période 2022-2026 un montant de l'ordre de 600 à 750 millions d'euros, comprenant une part d'endettement de l'ordre de 60 % à 80 % pouvant varier en fonction du type de projet et des géographies. Le montant estimé de ces investissements intègre notamment une part plus importante de projets nord-américains de grande capacité, une part plus élevée de travaux sur site (« *Balance Of Plant* ») liée aux projets nord-américains, l'impact de l'inflation depuis l'introduction en bourse, ainsi que la mise en œuvre de la stratégie de préfabrication des unités WAGABOX® destinée à accompagner l'accélération de la croissance du Groupe.  
Le plan d'investissement actualisé n'impacte pas les niveaux de rentabilité des projets, préservés grâce à des prix de vente du biométhane plus élevés, l'ajustement des rétributions versées aux opérateurs des sites et d'autres mécanismes d'indexation sur l'inflation.  
Pour financer ces investissements, Waga Energy pourra s'appuyer sur les flux de trésorerie des projets en exploitation et plusieurs options à sa disposition, incluant notamment la dette de construction, la dette projet, des capitaux propres, ou encore des subventions ou de la dette corporate.

---

<sup>10</sup> Critères de benchmark retenus par Ethifinance : taille de l'entreprise en nombre de collaborateurs (100 à 250), chiffre d'affaires > 5 M€ pour le secteur « Industrie » France. Échantillon de notes 2023 fondées sur des données 2022 et composé de 8 sociétés.

<sup>11</sup> Dont 0,6 TWh/an correspondant à des unités non détenues en propre.

- **Atteinte du seuil de rentabilité EBITDA courant 2025 sans ralentissement de la croissance**

Le développement progressif du parc d'unités WAGABOX®, adossé à des engagements contractuels long terme signés avec les clients, assure une croissance régulière des revenus annuels récurrents et contractualisés, sur la base des projets signés et des projets en exploitation, qui s'élèvent à environ 100 millions d'euros à fin 2023. Fort de ce chiffre d'affaires récurrent et contractualisé et considérant la marge d'EBITDA projet cible du Groupe et les investissements d'ores et déjà engagés pour sa structuration et pour accompagner l'accélération du développement, le Groupe a pour ambition de franchir le seuil de rentabilité d'EBITDA au cours de l'exercice 2025.

Waga Energy a diffusé ce jour un communiqué de presse annonçant le chiffre d'affaires annuel 2023.

### **À propos de Waga Energy**

*Waga Energy (EPA : WAGA) produit du biométhane à prix compétitif en valorisant le gaz des sites de stockage des déchets (« gaz de décharge ») grâce à une technologie d'épuration brevetée appelée WAGABOX®. Le biométhane produit est injecté directement dans les réseaux de distribution du gaz qui alimentent les particuliers et les entreprises, en substitution du gaz naturel fossile. Waga Energy finance, construit et exploite ses unités WAGABOX® dans le cadre de contrats à long terme avec les opérateurs de sites de stockage pour la fourniture du gaz brut, et génère des revenus en revendant le biométhane ou en fournissant un service d'épuration. Au 31 décembre 2023, Waga Energy détient et exploite 18 unités WAGABOX® en France, en Espagne et au Canada, représentant une capacité installée de 675 GWh/an. Chaque projet engagé par Waga Energy contribue à la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique. Waga Energy est cotée sur Euronext Paris.*

### **CONTACT :**

Laurent Barbotin

Head of Investor Relations

+33 772 771 185

[laurent.barbotin@waga-energy.com](mailto:laurent.barbotin@waga-energy.com)

## **Avertissement**

*Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions de Waga Energy dans un quelconque pays.*

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives et ne doit pas être interprété comme une garantie que les faits et données énoncés se produiront. Ces déclarations prospectives sont basées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Waga Energy. Waga Energy opère dans un environnement concurrentiel en évolution rapide. La Société n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou la mesure dans laquelle la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait conduire à des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute déclaration prospective. Waga Energy attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et ses flux de trésorerie réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Waga Energy opère peuvent être significativement différents de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse. En outre, même si la situation financière, les résultats, les flux de trésorerie et l'évolution du secteur dans lequel Waga Energy opère sont conformes aux informations prévisionnelles contenues dans le présent communiqué de presse, ces résultats ou évolutions peuvent ne pas constituer une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Waga Energy. Les lecteurs sont invités à examiner attentivement les facteurs de risque décrits au Chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel 2022 de Waga Energy approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 16 juin 2023 sous le numéro R.23-029 et à la section 7 « Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir » du rapport financier semestriel 2023. En cas de réalisation de tout ou partie de ces facteurs de risque ou autres, Waga Energy ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute décision ou action prise en relation avec les informations et/ou déclarations contenues dans le présent communiqué de presse ou de tout dommage y afférent. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. Waga Energy ne s'engage pas à publier des mises à jour de ces informations ou des hypothèses sur lesquelles elles sont fondées, sauf en cas d'obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.*